



Association reconnue d'Utilité Publique (Décret du 05-12-83)

Sous le Haut Patronage
de Monsieur le Président de la République

Président : Pr Yves **POULIQUEN**

PRÉVOIR POUR VOIR

BULLETIN D'INFORMATION N° 102
OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008

s o m m a i r e

- **Rapport de l'Assemblée générale**
 - Rapport moral du Président p. 3
 - Rapport financier :
les comptes de l'exercice 2007 p. 4-6
 - Bilan de l'OPC au 31 décembre 2007 p. 7
 - Compte d'Emploi des Ressources
au 31 décembre 2007 p. 7
 - Approbation des comptes
de l'exercice 2007 p. 8
 - Rapport d'activités 2007 p. 8-12
 - Résolutions approuvées à l'unanimité
par l'Assemblée générale p. 12-14
- **La vie de l'association** p. 14
- **Le saviez-vous ?**
 - La kérato-conjonctivite sévère
de George Sand p. 15
- **Bulletins de soutien
et d'adhésion** p. 16



OPC - ORGANISATION POUR LA PRÉVENTION DE LA CÉCITÉ
17, villa d'Alésia - 75014 Paris - France
Tél. : 01 44 12 41 90 - Fax : 01 44 12 23 01
courriel : opc@opc.asso.fr - internet : www.opc.asso.fr
CCP : Paris n° 22 254 74 Z

ISSN 0754-6378.

Rapport de l'Assemblée générale du 10 juin 2008



Si vous souhaitez recevoir un (ou plusieurs) exemplaire(s)
du N° 100 "Spécial Anniversaire" de "PRÉVOIR POUR VOIR"

*"Ensemble, construisons les conditions de préservation
et la vue et l'épanouissement de ceux
qui sont atteints de troubles visuels"*

Veuillez-nous contacter à l'adresse ci-contre

Rapport de l'Assemblée générale du 10



PRÉVOIR POUR VOIR

Bulletin trimestriel de l'association Organisation pour la Prévention de la Cécité, reconnue d'Utilité Publique en 1983, envoyé gratuitement aux donateurs et adhérents de l'association.

17, villa d'Alésia
75014 Paris
Tél. : 01 44 12 41 90/98
Fax : 01 44 12 23 01
Courriel : opc@opc.asso.fr
Internet : www.opc.asso.fr

CCP : Paris n° 22 254 74 Z

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Pr Yves Pouliquen

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :
Dr André-Dominique Négrel

COMITÉ ÉDITORIAL :
Dr André-Dominique Négrel
Dr Jean-François Cecon
Dr Philippe Gaxotte
M^{me} Claude Daémy

CORRESPONDANCE :
M^{me} Claude Daémy
OPC
17, villa d'Alésia
75014 Paris
Tél. : 01 44 12 41 98
Courriel : c.daemy@opc.asso.fr

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Canal 55 Communication
Tél. : 01 53 81 75 55

IMPRESSION :
Nord'imprim
59114 Steenvoorde

CRÉDITS PHOTOS :
Photothèque OPC

Les membres de L'Organisation pour la Prévention de la Cécité se sont réunis au siège social - 17, villa Alésia, Paris 75014 - à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2007 et le vote des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Étaient présents

- Pr Yves Pouliquen, Président
- Dr Jean Béhar, Administrateur
- Dr Jean-Paul Boissin, Secrétaire général adjoint
- M. Gilles Bonhomme, Trésorier
- M. Denis Brillard, Administrateur
- Dr Marcel Chovet, Vice-président d'honneur
- Pr Christian Corbé, Administrateur
- M^{me} Claude Daémy, Administratrice
- M. Philippe Duez, Administrateur
- Pr Jacques Flament, Administrateur
- Dr Philippe Gaxotte, Secrétaire général adjoint
- Dr André-Dominique Négrel, Vice-président
- Dr Francis Pruvost, Administrateur

Étaient représentés

- Pr Bernard Arnaud, Administrateur
- M. Laurent Dassault, Administrateur
- Dr Jean Graveline, Administrateur
- M. François Lebrun, Administrateur
- M. Bernard Monnier, Administrateur
- Dr Bernard Philippon, Administrateur
- Pr Patrick Quéguiner, Administrateur

Étaient invités

- Pr Jean-Louis Arné
- M^{me} Brigitte Goldenberg-Thillaye
- M. Claude Renard
- Dr Jean-François Cecon
- M^{me} Hayet Ghalem-Ksouri
- M. François Rochmann

Ordre du jour

- Accueil des participants
- Rapport moral par le Président
- Rapport financier par le Trésorier
- Rapport des activités par le Directeur exécutif
- Perspectives pour l'année 2009 et élaboration du budget prévisionnel 2009
- Propositions de candidatures

10 juin 2008

Rapport moral du Président

Professeur Yves Pouliquen

Depuis notre dernière assemblée de décembre, au cours de laquelle il vous avait été donné un compte-rendu très détaillé de nos activités et de la santé financière de notre association, peu de faits nouveaux se sont inscrits à nos programmes. Les Docteurs André-Dominique Négrel et Jean-François Ceccon vous préciseront l'évolution des programmes en cours, qu'ils concernent ceux que nous développons en France ou que nous soutenons en Afrique et ailleurs. Vous constaterez que l'année 2007 fut riche en initiatives, en réalisations et en événements. Je voudrais insister sur seulement quelques points.

Tout d'abord sur notre situation financière. Notre bilan accuse un déficit tolérable mais souligne aussi l'effort que nous avons engagé relativement à l'abondement d'un fonds, initié généreusement par La Fondation des Gueules Cassées et l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, et destiné à devenir, à la longue, un élément de sécurité pour l'OPC.

Je voudrais insister auprès de tous les membres qui entourent cette table pour leur dire que je serais très sensible aux efforts qu'ils pourraient faire pour engager des entrepreneurs, des hommes d'affaires, des riches retraités (ou les notaires de leurs amis en tant que conseillers en legs), à profiter de la défiscalisation pour verser à ce compte des sommes qui garantiraient progressivement notre avenir.

J'ai personnellement décidé de verser la moitié de la somme que nous recevons annuellement au titre d'un héritage sur ce compte de réserve sachant que, à chaque versement que l'OPC y place, les initiateurs de ce fonds cités ci-dessus y reversent automatiquement un montant égal à 10 % de celui-ci. C'est une excellente initiative mais c'est aussi une gageure, car il faut savoir que nous souffrons d'un manque latent de trésorerie pour le fonctionnement de notre association, ce qu'avait si généreusement compris mon ami Laurent Dassault en 2006, auquel nous avons été redevables d'un don de quelque 130 000 euros, qui rendit alors notre exercice beaucoup plus aisé.

Je dois confesser que nous n'avons pas décollé de nos bases financières en 2007, et, sans être un oiseau de mauvaise augure, et bien que cela concerne l'année à venir et nos prochains comptes-rendus, je crains que la situation économique non seulement ne s'améliore guère mais s'aggrave plutôt, avec des conséquences sérieuses sur notre activité.

La perspective de nouveaux projets s'accommodera sans doute d'un mécénat efficace mais n'en réglera pas pour autant les problèmes concernant la vie de notre association, dont les effectifs sont limités compte tenu des nombreuses activités que nous déployons au plus strict nécessaire. Raisonnablement, à terme, des engagements de personnels devraient s'avérer nécessaires si l'on suit l'ambition légitime de

notre association dont le renom dans les milieux internationaux et en Afrique grandit chaque année grâce à la qualité de nos directeurs, les Docteurs André-Dominique Négrel et Jean-François Ceccon, qui la placent parmi les ONG dont les initiatives font exemple et dont la rationalité du rapport coût/ efficacité demeure attrayante pour tous.

Nous sommes donc toujours confrontés au défi de l'avenir. Sommes-nous capables de maintenir (ce qui ne serait pas si mal), voire d'augmenter, nos activités ? Où sommes-nous à la veille d'une réduction drastique de celles-ci ?

Je voudrais, Mesdames et Messieurs, que vous vous associez vraiment à notre action et qu'en plus de vos éminents conseils vous osiez consacrer les intervalles qui séparent nos rencontres à la promotion de votre association, à la manière de ceux des vôtres qui sont bénévoles à longueur d'années et qui constituent le second propos de ce présent rapport. Ils donnent leur temps à la quête de fonds, à la mise en place et au financement des programmes, et je citerais en la circonstance M. Philippe Duez, qui, inlassablement, crée des liens avantageux avec la société civile et financière, M. Denis Brillart qui a pris à bras le corps le problème de la basse-vision, Mme Claude Daémy sans laquelle la Division de la formation s'effondrerait. Ils sont présents à longueur d'année et je veux solennellement leur dire toute ma gratitude.

Je voudrais enfin évoquer l'avenir. Je suis le président de l'OPC depuis 1997, cela fait donc 11 ans, ce qui enfreint la règle que je me suis toujours imposée de ne jamais dépasser 10 années de pouvoir consécutives. J'ai conscience donc de l'imminence de mon départ en qualité de président tout en restant, selon les modalités que nous déciderons, le fervent ami de l'OPC et si possible son soutien externalisé. J'ai pensé naturellement à ma succession et je suggère à votre assemblée qu'elle soit assurée par celui qui rassemble à mes yeux le plus de talent pour le faire : le général Christian Corbé. Vous le connaissez tous ; sa brillante carrière dans le corps de santé de l'Armée française, les hautes responsabilités qu'il assume encore présentement et jusqu'en octobre à l'institution nationale des Invalides, sa réputation dans les domaines du handicap, de la malvoyance et de la basse-vision, l'engagement qu'il promet, en font à mon avis le successeur idéal à mon fauteuil. Je vous propose donc de me suivre dans mon choix et de prévoir mon remplacement définitif dès qu'il aura réglé les conditions de sa retraite, moi-même m'engageant à rester à ses côtés jusqu'à ce qu'il puisse assurer l'OPC d'une présence constante à Paris, ce qui pourrait demander quelques mois pendant lesquels j'assurerais en complément la continuité des affaires courantes.

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'OPC, je ne doute pas qu'elle soit prometteuse et je vous assure d'ores et déjà de mon soutien le plus total à sa vie et à ses projets.

Rapport de l'Assemblée générale du 10

Rapport financier 2007

Les comptes de l'exercice 2007 sont présentés par M. Gilles Bonhomme, Trésorier.

L'Exercice Comptable

L'exercice clos le 31 décembre 2007 couvre une durée de 12 mois et aligne l'exercice comptable sur l'année civile.

Les comptes de l'association ont été audités par le commissaire aux comptes Ernst & Young (92 – Paris-La-Défense) et établis par le cabinet d'expertise comptable SFPB (75008 – Paris).

Rappelons que le partenariat établi depuis 2005 avec le cabinet SFPB a apporté à l'OPC (association reconnue d'utilité publique) une rigueur comptable accrue ainsi que de nettes améliorations du suivi budgétaire et financier des fonds dédiés.

Ce partenariat a facilité notamment la mise en place d'un Compte d'Emploi des Ressources dès l'exercice 2006, conformément à l'Ordonnance du 28 juillet 2005.

Résultat

Le résultat net dégagé pour 2007 est déficitaire :
- 41 638,59 €.

Les produits

Le total des produits représentant les ressources de l'association baisse d'un peu plus de 18 % par rapport à l'exercice précédent (965 863 € en 2007 contre 1 181 664 € en 2006).

Il est à noter que l'exercice 2006 avait bénéficié d'une opération de relations publiques menée avec le soutien de Monsieur Laurent Dassault. Cette manifestation avait permis à l'OPC de recevoir des dons importants.

Les ressources de l'exercice 2007 sont composées des éléments suivants :

- L'OPC a bénéficié de deux legs et donations pour un montant total de 47 242 €.
- Les dons manuels (affectés et non affectés) ont progressé sur l'exercice à hauteur de 100 588 € pour s'établir à 393 047 €.

- Les subventions et financements privés s'élèvent à 295 884 € contre 195 779 € l'an passé en raison principalement :

- De la poursuite de l'action MCNG Mali subventionnée par le **Ministère des Affaires Etrangères**, qui a permis à l'OPC de recevoir une troisième tranche de financement s'élevant à 40 684 €.
- Du maintien du partenariat initié avec la société **Maurel et Prom**, destiné à financer des missions de l'OPC au Congo et un programme de lutte contre le trachome, pour un montant total de 60 000 €.
- Du soutien financier du **Lion's Club** du district 416, destiné à la réalisation du Cours d'ophtalmologie de santé publique au Maroc, pour un montant de 92 172 €.
- D'un partenariat avec **l'Institut Servier** qui a permis de soutenir financièrement cette action de formation au Maroc (pour un montant total de 30 000 €).

- Les "Autres ressources" baissent fortement et passent de 222 696 € à 83 438 € ; en effet, le Gala organisé en octobre 2006, qui avait permis de recevoir une source de financement supplémentaire de 112 190 €, n'a pas été renouvelé en 2007. Une réédition du Gala est à l'étude pour 2009.

- Les produits financiers, pour un montant de 25 192 €, représentent essentiellement des plus-values de cessions d'OPCVM de trésorerie.

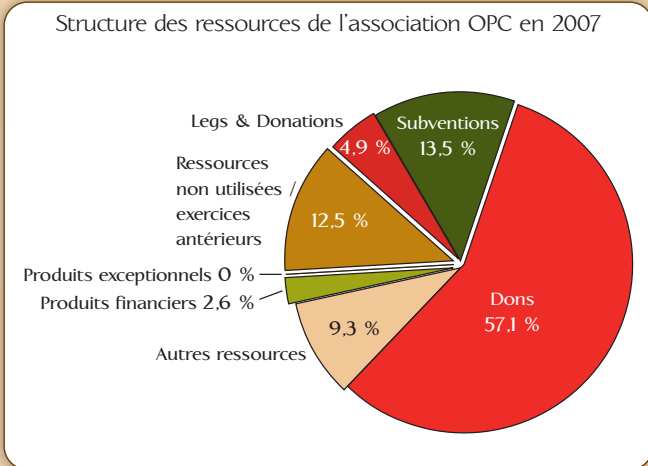
- Le report des ressources non encore utilisées s'élève à 121 057 € en 2007 contre 292 028 € en 2006.

- Rappelons que ce poste reprend les ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui, non utilisées à la clôture précédente, ont fait l'objet de dépenses au cours de l'exercice. Dans ce cas, il permet une neutralisation des charges de l'année liées à un projet.

- Dans d'autres cas, lorsque la mission prévue par le financeur est terminée, il peut laisser à l'OPC les fonds non utilisés pour sa propre gestion.

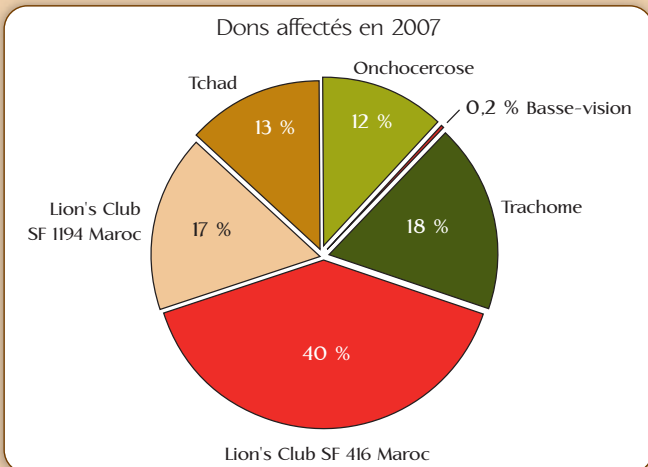
0 juin 2008

Lorsque l'on examine le Compte d'Emploi des Ressources, nous pouvons comparer les différentes ressources de l'association entre 2006 et 2007 (en pourcentage des ressources totales) :

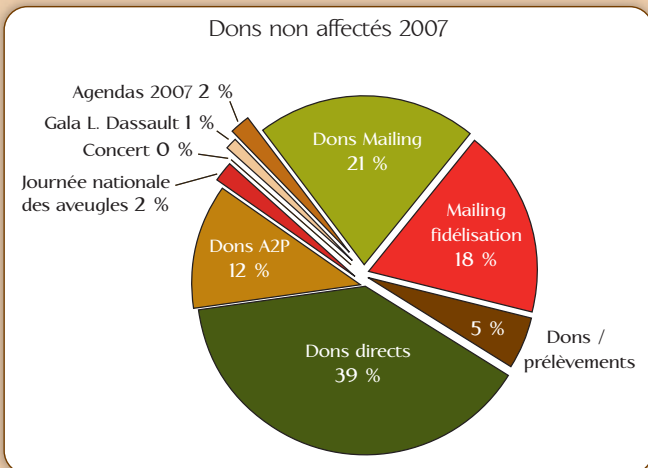


Etude de la structure des ressources issues de la générosité du public

1 - Les dons affectés 2007 : 233 311 €

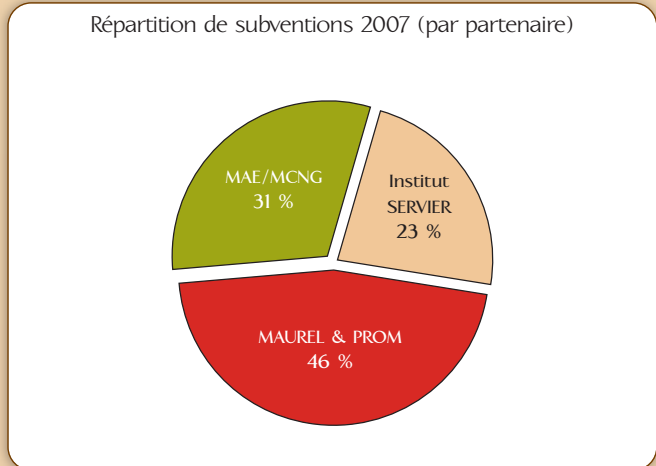


2 - Les dons non affectés : 386 335 €



3 - Donations et legs non affectés : 47 242 €

4 - Mécénat personnes morales : 130 684 €



Les charges

Le compte de résultat fait apparaître un total général de charges 2007, pour un montant de 1 007 501 €, contre 1 151 093 € en 2006, soit une baisse d'un peu plus de 12 %.

Les raisons de cette diminution sont :

- La réduction des charges de personnel (charges fiscales et sociales incluses) dont le montant baisse significativement de 334 109 € en 2006 à 291 558 € en 2007 (-12,74 %).
- Les "engagements à réaliser sur ressources affectées" ont diminué. La dotation constituée en 2007 a été portée à 56 882 € contre 131 199 € l'exercice précédent. Rappelons que ces sommes correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée et qui sera reprise au fur et à mesure de l'utilisation des fonds dans les prochains exercices.

Le bilan

Les comptes font apparaître un total de bilan de 839 479 €, à comparer avec 725 010 € en 2006.

Actif

Le total des immobilisations (matériel de bureau, vidéo et informatique) après amortissements passe de 6 831 € en 2006 à 3 273 € en 2007.

Les comptes de tiers augmentent fortement : 197 156 € en 2007 contre 117 658 € en 2006. C'est le poste "débiteurs divers" constitué essentiellement de produits

Rapport de l'Assemblée générale du 10

à recevoir de financeurs privés (notamment la Société Maurel et Prom pour 60 000 €).

Le poste principal de l'actif demeure celui des valeurs mobilières de placement qui s'élève à 547 404 €.

Il n'y a aucune dépréciation pour moins-values latentes, la valorisation bancaire au 31 décembre 2007 étant supérieure à la valeur comptable.

Evolution du portefeuille sur l'année 2007

- Le poste valeurs mobilières de placement se décompose des portefeuilles du compte courant de l'association, des comptes des délégations et de l'investissement issu de la convention de partenariat (voir "PASSIF") :

	Solde au 31/12/2007 (valeur d'achat)
COMPTE COURANT	194 659,49
CONV. PARTENARIAT	195 215,37
OPC EURE ET LOIRE	1 556,61
OPC HAUTE NORMANDIE	7 782,38
GUINEE SENEGAL	46 731,33
COMORES	101 459,25

- L'objectif de gestion

Tous les portefeuilles sont investis en SICAV monétaires : "NOAM Sécurité" et "NOAM Monétaire" de la Banque de Neufilze OBC.

Il s'agit de rémunérer au mieux les actifs excédentaires **sans aucun risque en capital**.

Les performances de la SICAV sont proches du marché monétaire :

	2007	2006	2005
NOAM SECURITE	+ 3,25 %	+ 2,16 %	+ 1,24 %
NOAM MONETAIRE	+ 3,85 %	+ 2,826 %	+ 2,07 %

- Des plus-values ont été réalisées sur l'exercice pour un montant de 24 633 €.

Passif

Le passif est composé :

- du report à nouveau créateur de 93 939 €, augmenté en 2007 du résultat excédentaire de l'exercice 2006 de 30 571,25 € ;

- du résultat de l'exercice, déficitaire de 41 638,59 € ;

- du fonds associatif sans droit de reprise pour un montant de 228 093 €. Ce fonds associatif, né en début d'exercice 2007, est le fruit de 2 conventions de partenariat signées entre l'OPC et la fondation des

"Gueules cassées" d'une part et l'association "Union des blessés de la face et de la tête" d'autre part.

- Grâce au soutien financier de ces 2 organismes, pour un montant total de 190 000 €, l'OPC a pu renforcer ses fonds propres nécessaires à la pérennité de son objet social. Un legs d'un montant de 38 093 € a complété ce fonds.

- Des fonds dédiés pour un montant de 449 404 €. Rappelons qu'ils correspondent à la partie des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pu encore être utilisés au 31/12/2007. Le détail de ces fonds est présenté dans l'annexe des comptes annuels.

- Des sommes restant dues en fin d'année (fournisseurs, charges sociales et fiscales) pour 109 681 €, contre 115 138 € en 2006.

Conclusion

A l'instar de l'exercice précédent le message de prudence émis en 2007 est toujours d'actualité.

L'OPC est une association ancienne, réputée et reconnue pour ses actions humanitaires réalisées dans le monde et plus particulièrement en Afrique.

Ses missions de lutte contre la basse-vision s'intensifient efficacement sur le territoire français.

Afin d'affirmer et pérenniser ses actions, l'OPC doit continuer ses efforts de maîtrise de ses charges de fonctionnement et de recherche de fonds propres. ■

30 juin 2008

Bilan de l'OPC au 31 décembre 2007

Exercices 2007 et 2006

ACTIF	2007	2006	PASSIF	2007	2006
Immobilisations			Fonds associatifs		
- Matériel de bureau et informatique	2 701,97	6 259,56	- Report à nouveau créateur	93 939,72	63 368,47
- Dépôts et cautionnements versés	571,68	571,68	- Report à nouveau débiteur	0,00	0,00
			- Résultat de l'exercice	41 638,59	30 571,25
Total	3 273,65	6 831,24	Total	280 394,49	93 939,72
Comptes de tiers			Fonds dédiés		
- Avances et acomptes versés	3 014,75	3 107,00	- Sur subventions	292 680,56	368 094,52
- Débiteurs divers/Produits à recevoir	193 049,55	114 551,34	- Sur mailings	100 981,67	112 484,14
			- Sur autres ressources	55 742,00	33 000,00
Total	197 156,24	117 658,34	Total	449 404,23	513 578,66
Comptes financiers (disponibilités)			Comptes de tiers		
- Valeurs mobilières de placement	547 404,43	379 823,16	- Fournisseurs	27 112,74	27 298,09
- Banques - CCP	86 946,77	217 906,41	- Fournisseurs - Factures non parvenues	32 526,53	29 622,68
- Caisse	1 178,34	1 826,48	- Personnel et comptes rattachés	1 253,13	
			- Dettes pour congés à payer (sans les charges)	15 779,41	16 931,21
			- Charges sociales et taxes sur salaires provisionnées sur congés à payer	7 718,93	8 765,37
			- Sécurité Sociale et autres organismes	23 744,48	27 750,06
			- Etat et autres collectivités locales	1 453,00	757,62
			- Crédoiteurs divers	92,31	4 012,97
Total	635 529,54	599 556,05	Total	109 680,53	115 138,00
Comptes de régularisation			Comptes de trésorerie (Dettes financières)		
- Charges constatées d'avance	3 519,82	964,82	- Banques et CCP	0,00	2 354,07
Total	3 519,82	964,82	Total	0,00	2 354,07
TOTAL GENERAL ACTIF	839 479,25	725 010,45	TOTAL GENERAL PASSIF	839 479,25	725 010,45

Compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2007

Exercices 2007 et 2006

EMPLOIS	2007	2006	RESSOURCES	2007	2006
Missions sociales	568 169,32	609 699,30	Legs et donations	47 242,34	155 659,65
Frais de recherche de fonds	94 088,09	88 089,22	Autres fonds privés	255 200,63	155 095,20
			Subventions	40 684,00	295 779,20
			Dons		
			- affectés	74 756,15	93 197,58
			- non affectés	318 291,81	199 262,49
Frais de fonctionnement et autres charges	288 361,32	322 105,04	Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	12 059,84	135 399,98
			Autres produits	71 378,20	90 694,34
			Produits financiers	25 192,74	3 807,72
Ressources restantes à utiliser	56 882,96	131 199,78	Produits exceptionnels	0,00	15 834,73
			Report des ressources non encore utilisées	121 057,39	292 028,90
Résultat (bénéfice)	0,00	30 571,25	Résultat (déficit)	41 638,59	0,00
TOTAL GENERAL	1 007 501,69	1 181 664,59	TOTAL GENERAL	1 007 501,69	1 181 664,59

Rapport de l'Assemblée générale du 10

Approbation des comptes de l'exercice 2007

Le Commissaire aux comptes.

Après soumission aux administrateurs, par M. Gilles Bonhomme, Trésorier, des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2007, d'où il résulte un déficit net de - 41 638,59 €,

M. Rochmann, le Commissaire aux comptes de Ernst & Young, indique que, conformément à la mission qui a été confiée par l'Assemblée générale au Cabinet Ernst & Young, relatif à l'exercice clos le 31 décembre sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OPC,
- la justification de leurs appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et

sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il précise que le cabinet d'audit de Ernst & Young n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Le quitus de l'année 2007 est donné à l'unanimité.

Rapport d'activités 2007

Le rapport d'activités est présenté par le Dr A.-D. Négrel, Directeur exécutif, et le Dr J.-F. Ceccon, Directeur des programmes, OPC.

Les événements et faits ayant marqué la vie quotidienne de l'OPC au cours de l'année 2007 sont résumés ci-après.

Les activités médico-chirurgicales sont synthétisées ci-dessous. [Il s'agit de résultats "tous programmes confondus" : Mali, Guinée, Sénégal, Congo (pays où se développent des programmes de lutte contre l'onchocercose ou TIDC) mais aussi Tchad et Union des Comores où l'OPC appuie des services de prise en charge de la chirurgie de la cataracte].

Population bénéficiant des programmes et projets : 6 500 000 personnes

Lutte contre l'onchocercose

- Villages traités* 9 984
- Personnes traitées* 2 382 379
- Cp d'ivermectine distribués* 6 185 587

Formation dans le cadre des Traitements par l'ivermectine sous Directives Communautaires

- Distributeurs d'ivermectine* et relais communautaires SOP 19 000
- Infirmiers chefs de postes 385

- Médecins généralistes 160
- Ophtalmologistes 8
- ISO/TSO 40

Soins oculaires et chirurgie

- Consultations* 24 294
- Cataractes opérées* 3 792
- Trichiasis opérés 958

* Nous ne disposons pas au moment de la rédaction de ce rapport des résultats concernant le Vietnam et le Congo. Par ailleurs, les résultats du Sénégal ne concernent que la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007.

Congo

L'OPC participe au financement de la formation des agents sanitaires, fournit la logistique nécessaire à la distribution du médicament et supervise le programme. Les résultats de la dernière campagne de distribution d'ivermectine ne sont pas encore disponibles.

Un atelier national d'élaboration du Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC) s'est tenu à Brazzaville du 7 au 11 novembre 2006, regroupant tous les principaux acteurs impliqués dans la lutte contre la cécité en République du Congo.

0 juin 2008

L'OPC qui participe déjà à la lutte contre l'onchocercose dans les départements de Brazzaville et du Pool prendra également en charge la mise en place des soins de santé oculaire dans les départements de Brazzaville, du Pool, de la Sangha et de la Likouala.

Les résultats de la campagne 2007 ne sont pas encore entièrement collectés, ils seront disponibles en début d'année 2008.

Guinée

Le projet SF 935 (en partenariat avec LCIF/SF) a pris fin en 2006.

Les résultats obtenus sont les suivants : 4 238 villages ont bénéficié de la distribution d'ivermectine, regroupant 1 798 596 personnes ; 1 432 cataractes et 951 trichiasis ont été opérés en 2006.

Mali

Les résultats du premier semestre 2007 sont très satisfaisants. La distribution d'ivermectine s'est déroulée sans problèmes importants cette année, et les zones spécialistes ont reçu un second traitement.

Elle concernait 1 897 villages, regroupant 1 142 866 personnes.

La couverture géographique pour les six cercles de la région de Kayes et de Sikasso est de **99 %** (14 villages sur 1 911 n'ont pas été traités), soit **1 897 villages**.

Un total de **926 796 personnes ont été traitées** (soit une couverture thérapeutique de **81,1 %**).

Un total de **2 522 965 comprimés** d'ivermectine ont été distribués.

La formation aux soins oculaires primaires ("*formation en cascade*") des médecins généralistes des centres de santé communautaire (CESCOM), des infirmiers chefs de poste et des distributeurs communautaires a donné les résultats suivants : distributeurs d'ivermectine : 4 160 ; infirmiers chefs de poste : 164 ; médecins généralistes : 23 mis à la disposition de l'ophtalmologiste du CHR de Kayes, pour ses activités de chirurgie décentralisée. Le Dr Keita a débuté ses missions de chirurgie avancée dès le début de l'année 2007.

Les consommables (médicaux et carburant) en quantité suffisante pour couvrir les besoins de la chirurgie (cataracte et trichiasis) ont été mis à la disposition des services de soins oculaires régionaux.

Les résultats obtenus en matière de chirurgie sont appréciables : 652 entropion-trichiasis ont été opérés (soit en stratégie fixe et soit en stratégie mobile) et 1456 cataractes ont été opérées pendant la période considérée par le rapport.

De grands progrès ont été réalisés en 2007 dans l'harmonisation des tarifs (consultation et chirurgie), dans le recouvrement des coûts. Dans les deux régions de Kayes et de Sikasso, la chirurgie de la cataracte est désormais cotée à 25 000 CFA, en nette diminution par rapport aux tarifs précédents.

Moldavie

La Direction des programmes a initié un partenariat avec l'association "*Réagir-Agir Ensemble*" qui met en place depuis plusieurs années différents projets médico-sociaux en Moldavie.

Dans le cadre de ce partenariat, une unité complète de consultation (d'une valeur de 12 671 €), réhabilitée par les Etablissements E. Peyrat (coût : 2 870 €), a été adressée et mise en place dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital régional de Dorchia. Le convoyage de Marseille en Moldavie a été pris en charge par notre partenaire.

Les premiers rapports apprennent que les conditions de travail des ophtalmologistes de Dorchia s'étant considérablement améliorées grâce au renforcement du plateau technique, la fréquentation du service et la qualité des soins dispensés se sont accrues. Une demande est parvenue à la Direction des programmes (acceptée par le Président) d'équiper le service de Dorchia d'un microscope opératoire. Il a été également convenu d'accréditer le Dr Georghiu Fortuna afin qu'il représente l'OPC en Moldavie.

Il faut noter que la Moldavie est actuellement le seul pays d'Europe de l'Est dans lequel l'OPC travaille.

Sénégal

Le projet SF 935 (en partenariat avec LCIF/SF) a pris fin 2006. Les résultats des différentes activités de lutte contre l'onchocercose ne sont pas encore disponibles.

Un rapport d'activités (arrêté au 30 juin) du chef de service d'ophtalmologie de l'hôpital régional de Tambacounda (totalement rénové et équipé par le projet SF 935) apprend qu'à cette date **2278 consultations** avaient été données, **505 cataractes**, **38 glaucomes** et **10 trichiasis** avaient été opérés.

Rapport de l'Assemblée générale du 10

République Centrafricaine

L'année 2007 a permis d'étudier la faisabilité de mettre en place une **unité mobile de chirurgie oculaire** (UMCO) soutenant les centres de santé oculaires de **Berbérati** et de **Bambari**, équipés par la Direction des programmes de l'OPC et desservis par un technicien supérieur en ophtalmologie. Les fonds récoltés au cours du gala organisé par **M. Laurent Dassault** (25 octobre 2006) permettront d'acquérir le véhicule qui desservira les provinces occidentales du pays, qui sont politiquement les plus "stables" dans un pays qui est épisodiquement victime de problèmes d'insécurité. Toutes les assurances concernant la sécurité nous ont été données par les autorités de tutelle en ce qui concerne la circulation sur les axes Bangui-Berbérati et Bangui-Bambari.

Les membres du bureau exécutif de l'OPC (réunion du 11 septembre 2007) ont accepté à l'unanimité la création de l'UMCO. Cette proposition devra être entérinée par le Conseil d'administration.

Un plan de travail a été préparé pour la période 2008-2009. Ce plan s'articule sur les quatre axes suivants :

- **renforcement du plateau technique** du service d'ophtalmologie du centre national hospitalo-universitaire de Bangui (CNHUB) ;
- **complément d'équipement chirurgical du centre de soins oculaires de Berbérati** (où un ophtalmologiste en fin de formation est attendu en 2009) ;
- **mise en place d'une unité mobile de chirurgie oculaire** desservant Bambari ;
- **fourniture par la Division de la formation de documents et de matériels didactiques** pour la formation continue des techniciens supérieurs en ophtalmologie dépendant du programme national de lutte contre la cécité.

Une convention de partenariat et de coopération entre les autorités sanitaires du pays et le président de l'OPC a été signée.

Tchad

Le calendrier de travail de l'UMCO et le plan de travail qui avaient été préparés pour l'année 2006 n'ont malheureusement pu être totalement respectés, en raison d'événements et de l'insécurité qu'ils ont induit. Pourtant, **699 cataractes et 182 cas de trichiasis** ont été opérés pendant la période considérée par ce rapport.

Le centre d'ophtalmologie et de santé oculaire de **Mongo** (soutenu par l'OPC depuis sa création) dispose aujourd'hui de la présence de **deux ISO qualifiés**.

Union des Comores

Le projet élaboré en 2005 **peine encore à se mettre en place**. Le soutien et la subvention octroyée par la LCIF (SF 1174) n'été mis en place qu'au mois de novembre 2007 que sous la forme d'un premier versement (1/3 de la somme prévue).

Pourtant, au cours de la période considérée par ce rapport, **408 cataractes** ont été opérées en Grande Comore. Des séances de dépistage des vices de réfraction ont été conduites dans 5 écoles de Moroni (1709 élèves examinés, 18 écoliers ont bénéficié d'une correction optique).

Une mission de faisabilité de l'unité mobile de chirurgie oculaire a été organisée dans l'île Autonome d'Anjouan (octobre 2007) : **91 cataractes** ont été opérées. Ce sont donc **un total de 499 cataractes** qui ont été opérées au cours des 11 premiers mois de l'année.

L'OPC dispose actuellement de l'expérience et des compétences en matière de gestion de programmes de M. Affane Soifaoui, qui représente notre organisation.

Vietnam

Nous avons appris que le matériel (lasers) rénové, envoyé par la Direction des programmes pour compléter le plateau technique du service d'ophtalmologie de Nha Trang, faisait l'objet de "tracasserie" au niveau du service des douanes : la législation douanière en matière d'importation de matériels et équipements ayant changé. Il s'agissait d'un dernier envoi avant la clôture définitive du projet. Notre consultant, le Dr Pierre Coulon, est actuellement en mission à Nha Trang pour tenter de débloquer la situation.

Aucun rapport d'activités n'est parvenu à la Direction des programmes au cours des 11 premiers mois de l'année 2007.

La mission de l'OPC au Vietnam est désormais considérée comme terminée par la Direction des programmes.

Programme "basse-vision"

La phase actuelle ou "phase 3" de ce programme vise à :

- mobiliser de nouvelles ressources pour poursuivre la "modernisation" du plateau technique (avec des

0 juin 2008

équipements qui ne soient pas “Univers®”) d’autres centres de basse vision ;

- organiser des séances de travail, rencontres de professionnelles/ professionnels “du monde de la basse-vision” des services de basse-vision de l’Hôpital Lariboisière, de l’Hôtel Dieu et du Centre National d’Ophtalmologie des XV-XX et, dernièrement, de la Pitié-Salpêtrière. L’OPC propose un espace de rencontre et de discussion ;
- s’engager plus en avant dans le soutien de “réseaux basse vision” existants ou de favoriser l’émergence de nouveaux réseaux, de fournir une expertise pour les recherches de financements et un appui pour leurs besoins en formation ;
- à développer une stratégie de réseau innovante avec des partenaires disponibles et motivés. Il s’agit là de l’objectif le plus important.

Un **groupe de travail *ad hoc*** constitué en 2006, sous l’égide du Président de l’OPC, a poursuivi sa réflexion. Il regroupe M. Denis Brillard, le Dr Jean-Paul Boissin, le Dr Béatrice Le Bail, le Directeur des programmes, le Directeur exécutif, ainsi que les responsables des hôpitaux concernés.

Programme de dépistage de la rétinopathie diabétique

Pour mettre en œuvre ce programme, l’OPC a noué de nouveaux liens de partenariats (ou en a renforcé d’anciens) avec la Fondation Valentin Haüy (AVH) [une convention de partenariat entre l’AVH et l’OPC a été signée en juin 2005, puis, dans un second temps l’AVH a décidé de financer le projet], le “réseau OPHDIAT” de l’APHP et le Professeur Pascale Massin.

Ce programme a déjà permis, dès 2006, à sept centres de santé situés en Ile-de-France, d’offrir des prestations de dépistage de la rétinopathie diabétique. En 2007, cinq nouveaux centres sont venus compléter la couverture proposée, ce qui porte à 12 le nombre de centres disponibles. Il élargira son assise territoriale au-delà de l’Ile-de-France en 2007.

Quatre nouveaux centres sont en cours de préparation en province (attente de signatures de conventions, de mise en place de l’équipement et/ou organisation pratique de centres de lectures). Ces centres seront fonctionnels au cours du premier semestre 2008.

Activités de la Division de la formation (DF)

Le Cours intitulé “*Organisation et gestion des soins oculaires au niveau communautaire*” s’est déroulé à Rabat, du 5 mars au 6 avril 2007, dans les locaux de l’Institut National d’Administration Sanitaire (INAS). Il a pu être organisé grâce au parrainage du Ministère de la Santé du Royaume du Maroc, de ceux du Ministère des Affaires étrangères (français) et de l’Organisation mondiale de la Santé. La **Fondation du Lion’s Club international (LCIF)**, l’**Institut Servier** et notre organisation ont financièrement contribué à la réalisation de ce projet. Plus de cinquante candidats ont postulé, 29 ont été sélectionnés pour participer au Cours. Un groupe de travail étudie actuellement les modalités pratiques et financières qui permettraient d’obtenir la pérennisation de ce cours et l’obtention d’un diplôme universitaire aux étudiants.

Au cours de l’année 2007, la DF a maintenu son appui à la filière de formation d’infirmiers spécialistes en ophtalmologie à l’Ecole nationale des agents sanitaires et sociaux (ENASS) de N’Djaména (Tchad) et a largement contribué à la mise en place de la section de formation de techniciens supérieurs en ophtalmologie à la Faculté des Sciences de la Santé de Niamey (Niger).

Deux séminaires d’initiation à la pédagogie des sciences de la santé ont été organisés à N’Djaména (Tchad) et à Dosso (Niger) à l’intention de tous les intervenants des sections de formation.

Une bourse d’étude a été attribuée à un ophtalmologiste guinéen grâce à une contribution de l’Association nationale pour l’amélioration de la vue (ASNAV).

La DF a finalisé et distribué 9 nouveaux documents pédagogiques, 5 autres sont en préparation.

La DF a renforcé sa coopération avec l’International Center for Eye Health (Londres) pour la traduction, la finalisation et la diffusion de la version française du journal *Community Eye Health* (“*Santé Oculaire Communautaire*”).

Programme de rénovation de matériels

Au cours de l’année 2007, l’appui aux PNLC de la Division des programmes en **équipements réhabilités** (qui avait marqué un net déclin en 2005 en raison des difficultés financières) a repris. Les “*mouvements*” les plus importants ont intéressé le **Vietnam**, la **Moldavie**, la **République Centrafricaine**, le **Mali**. Les coûts (qui prennent en compte la valeur résiduelle des matériels, leur rénovation et leur transport jusqu’à destination) s’élèveront à plus de **94 927,46 €** (exercice non clos).

Rapport de l'Assemblée générale du 10

Voyages et missions

Soixante trois missions ont été effectuées en 2007 par les différentes équipes, directions et services de l'OPC. Quarante sept ont été organisées par le siège, quinze par notre Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.

Il est intéressant de noter l'intense activité du programme de dépistage de la rétinopathie diabétique

(17 missions en France) et de la Division de la formation (17 missions) [les différents rapports de mission peuvent être consultés au secrétariat de l'OPC].

Prévoir pour Voir

Au cours de l'année quatre numéros du bulletin de liaison **Prévoir pour Voir** ont été édités et distribués. Tous disponibles au niveau du secrétariat de l'OPC. ■

Résolutions approuvées à l'unanimité par l'Assemblée générale

Résolution 1

"L'Assemblée générale ordinaire 2008, après avoir entendu :

- *le rapport moral du Président concernant l'année 2007 ;*
- *le rapport financier sur les comptes arrêtés au 31/12/2007 ;*
- *le rapport du Directeur exécutif sur les activités et missions de l'OPC pendant l'exercice 2007 ;*
- *le rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours du même exercice, donne le quitus aux administrateurs pour leur mandat pour ledit exercice pour les comptes 2007".*

Renouvellement des membres du Bureau

Conformément aux statuts de l'Association annexés à l'arrêté du 28 janvier 1994, au chapitre III ["Administration"] et aux articles 13 ["Conseil d'administration"] et 14 ["Nominations"] le Conseil a procédé au remplacement de trois de ses membres.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil :

Résolution 2

"Soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les candidatures de :

- *Madame Brigitte Goldenberg-Thillaye*
 - *Monsieur le Professeur Jean-Louis Arné*
 - *Monsieur Claude Renard*
- pour une période de trois ans renouvelable".*

Relations internationales

L'agrément de collaboration officielle avec les services compétents de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le domaine de la prévention de la cécité arrive à son terme le 31 décembre 2008. Un questionnaire pour reconduire les relations officielles entre l'OMS et l'OPC a été adressé au bureau du Directeur exécutif.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose d' :

Résolution 3

"Introduire sans attendre une demande de reconduction de relations officielles entre les deux organisations pour la période 2009-2011".

Administration générale

Depuis plusieurs années le développement et le rayonnement de l'OPC est limité en raison de l'insuffisance de ses ressources financières et humaines.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 4

"Rechercher activement la possibilité d'établir des liens et signer des conventions de mécénat ou de travail avec de nouveaux partenaires financiers ou techniques".

0 juin 2008

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose d' :

Résolution 5

"Identifier dans les meilleurs délais les voies et moyens de renforcer l'équipe technique et administrative actuellement en place et pourvoir au remplacement des cadres qui s'appêtent à quitter l'association dans les mois/années à venir".

L'association fait régulièrement face à des problèmes de trésorerie. Pour couvrir une partie de ses frais généraux elle retient 17 % des subventions qui lui sont allouées pour ses différents programmes.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 6

"Prélever, lors de l'exercice 2009, au profit du fonctionnement du siège, 20 % des subventions qu'elle recevra pour l'exécution de ses programmes".

De nombreux bénévoles s'impliquent sans compter dans la gestion ou la mise en place des programmes, sans bénéficier d'aucune compensation pour les frais personnels qu'ils engagent pour servir l'association.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose que :

Résolution 7

"Les bénévoles concernés puissent bénéficier, conformément aux règles en vigueur, de tickets restaurant lorsqu'ils travaillent une journée sans discontinuer dans les locaux de l'association".

Orientations stratégiques

A ce jour, les services de direction et de gestion de l'association ne disposent ni de plan stratégique à moyen terme, ni de plan de communication. L'organisation éprouve bien des difficultés à préparer un budget prévisionnel en temps voulu. Une telle situation pénalise les preneurs de décisions et se traduit par un manque de cohérence lors d'actions de communication menées par les responsables de l'OPC tant en France que dans les pays francophones.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 8

"Mettre en place des groupes de travail, afin de disposer

dans les meilleurs délais d'un plan stratégique et d'un plan de communication pour la période 2009-2010. Il propose de discuter les propositions et les plans qui seront préparés lors du Conseil d'administration de décembre 2008".

L'OPC a créé (2003) une Division de la formation (DF) qui permet de proposer et de mettre en place des programmes pédagogiques appréciés sur la scène internationale : cours francophone d'ophtalmologie de santé publique, programmes à l'intention d'infirmiers spécialistes en ophtalmologie, formations d'opérateurs de trichiasis, modules de formation en soins oculaires primaires, séminaires ateliers de pédagogie des sciences de la santé, documents pédagogiques divers, équipements de salles de travaux pratiques et d'un "wet-lab"...

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 9

"Consolider (moyens, ressources, partenariat) l'orientation prise par l'OPC dans ce domaine afin de proposer de nouveaux programmes pédagogiques (enseignement post-universitaire des ophtalmologistes africains ou développer certains projets en attente de financement [Guinée])".

Missions et programmes d'action menés avec les partenaires des pays francophones

Depuis sa création (et de manière plus systématique depuis 1991), l'OPC répond sans faillir à sa mission "fondatrice", celle d'appuyer les Programmes Nationaux de Lutte contre la Cécité des pays francophones (tout particulièrement ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale), afin de combattre les fléaux que sont l'**onchocercose** et le **trachome**, mais aussi de diminuer les nombres d'aveugles et de déficients visuels en raison de **cataractes** en attente d'intervention ou d'anomalies de la réfraction non corrigées.

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 10

"Maintenir les acquis des projets de lutte contre l'onchocercose en poursuivant, la stratégie de traitement par l'ivermectine sous directives communautaires (TIDC) tant que les besoins seront ressentis par les pays endémiques".

Rapport de l'Assemblée générale du 10 juin 2008

Résolution 11

“Renforcer l'approche communautaire pour le dépistage précoce et la prise en charge de proximité des affections oculaires les plus communes (cataracte, trichiasis trachomateux, infections oculaires, conjonctivite néonatale, anomalies de la réfraction en milieu scolaire, mise en place d'ateliers de lunetterie...). Cette stratégie d'intégration des soins oculaires sera systématiquement appliquée dans tous les projets conduits par la Direction des Programmes de l'OPC, aussi bien dans les zones d'endémie onchocerquienne (TIDC) que dans celles exemptes d'onchocercose”.

Résolution 12

“Consolider les projets visant à dépister les anomalies de la réfraction en milieu scolaire (pays d'Afrique francophone et Union des Comores) et à mettre en place les moyens de leur correction (atelier de montage de verres correcteurs à prix abordables)”.

Missions et programmes d'action menés en France

Depuis 2006, l'OPC conduit un travail de réflexion (avec un groupe de travail *ad hoc*) sur l'organisation et la mise en place pratique de réseaux de basse-vision en Ile-de-France (à partir de quatre hôpitaux parisiens : Hôtel-Dieu, Lariboisière, Centre National d'Ophtalmologie des XV-XX, La Salpêtrière...).

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 13

“Promouvoir, à des fins d'utilisation, le modèle qui sera proposé par le groupe de travail aux services spécialisés et aux professionnels intéressés”.

En 2006, une des préoccupations de la Direction des programmes, en partenariat avec l'association Valentin Haüy (AVH), a été d'équiper des centres de dépistage de la rétinopathie diabétique, aussi bien en Ile-de-France qu'en province. Ce programme se développe conformément aux prévisions et mérite de mobiliser plus de ressources (financières et humaines).

En conséquence, le Président, au nom des membres de son Conseil, propose de :

Résolution 14

“Renforcer les relations existantes entre l'AVH et l'OPC afin de compléter le dispositif national en multipliant les réseaux de dépistage et les centres de lectures. Il propose d'identifier de nouveaux partenaires techniques ou financiers pour mener à bien les prochaines phases de développement de ce programme”.

La séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire général.

Le Président
Pr Yves Pouliquen

Le Secrétaire général
Dr Philippe Gaxotte ■

La vie de l'association

Le Conseil d'administration du 16 décembre 2008 va examiner le plan stratégique de l'OPC pour les années 2009-2010, et se prononcera sur la réunion d'un Conseil d'administration extraordinaire pour examiner le projet du budget 2009 établi au vu des décisions prises par le Conseil d'administration du 16 décembre 2008. ■

La kérato-conjonctivite sévère de George Sand *

En 1830, George Sand, âgée de 26 ans, présente un épisode de kérato-conjonctivite aiguë sévère : *"J'ai attrapé une ophtalmie dont je souffre beaucoup, et qui m'empêche de m'occuper"*. (Sand. G / Correspondance 1830/1830 Page 606/277 à Mme Gondoin Saint Agnan, 1830).

George Sand qui est passionnée d'écriture doit interrompre ses travaux littéraires. Dans une lettre écrite à Jules Boucoiran, elle se plaint : *"J'ai trop mal aux yeux pour vous faire de la morale aujourd'hui ; car vous savez que quand je suis embarquée sur ces eaux-là, je m'y noie"* (Sand. G / Correspondance 1830/1830 Page 628/282 à Jules Boucoiran). Cette kérato-conjonctivite a eu une évolution prolongée comme le relate une lettre adressée à sa mère : *"Ma chère maman, j'ai été longtemps empêchée de vous écrire par une ophtalmie qui m'a fait beaucoup souffrir pendant plus d'un mois et dont je ne suis pas encore tout à fait débarrassée, car j'ai encore les yeux malades et fatigués le soir"*. (Sand. G / Correspondance 1830/1830 Page 630/284 à Madame Maurice Dupin). Une fois guérie, George Sand va redouter la survenue de cette affection oculaire qui l'a fortement handicapée dans son travail d'écriture : *"Pourvu que cette affreuse maladie des yeux ne se représente pas !"* (Sand. G. / Correspondance 1832/1832 Page 150/523 à Emile Régnauld).

Quand son ami Jules Boucoiran lui écrit qu'il a une ophtalmie, elle lui conseille de la traiter énergiquement afin d'éviter une évolution prolongée : *"George, si les yeux de Maurice ne sont pas guéris, il faudrait vous en occuper, car quoique ce soit peu de chose, cette irritation pourrait se fixer, et devenir une ophtalmie permanente. Menez-le à un médecin"*. (Sand. G / Correspondance 1834/1834 Page 764/865 à Jules Boucoiran).

Elle pense que cette kérato-conjonctivite est due à un trouble des paupières et elle propose à un autre ami l'application d'un séton ou d'un cautère : *"Il me semble qu'une ophtalmie n'est*

qu'une maladie des paupières, chez vous c'est une inflammation chronique. Pourquoi n'essayez-vous pas d'un cautère, d'un séton, d'un de ces vilains préservatifs si désagréables mais ordinairement si efficaces ? Vous n'êtes pas une jolie femme, vous n'avez pas peur d'une cicatrice, pourquoi ne vous faites-vous pas administrer quelques bonnes scarifications dans l'intérieur des paupières ? Je n'ai été guérie totalement d'une ophtalmie de six mois qui menaçait de devenir chronique que par ce moyen. J'ai vu guérir radicalement un garçon qui en avait une tout à fait chronique. Je crois que tout se guérit quand on le veut bien. Mais vous ne vous soignez pas assez, vous me faites des sermons, vous n'êtes occupé que de mes maux qui après tout ne sont pas dangereux". (Sand. G / Correspondance 1832/1832 Page 141/519 à Emile Régnauld).

En 1842, George Sand présente un accès de migraine ophtalmique qu'elle relate avec précision dans sa Correspondance : *"Chère amie, il y a des siècles que je ne vous ai écrit. J'ai horriblement et constamment souffert de la tête. J'attribue ces insupportables migraines à l'irritation du nerf optique. Je vois très bien, ma vue n'a rien perdu ; mais j'ai la vue si sensible que le soleil, la lampe sans chapiteau, une fente de jour vif par un rideau mal fermé, me frappent comme des coups de canif, et pour un manque de précaution d'un instant, j'ai souvent des douleurs de 48 heures qui ne me permettent de rien faire"*. (Sand. G / Correspondance 1842/1842 Page 701/2469 à Charlotte Marliani).

Dans une lettre adressée à Honoré de Balzac, elle lui explique les remèdes qu'elle a utilisés pour se soigner : *"J'avais dit à Delacroix de vous dire dans quel piteux état il m'avait trouvée et laissée, avec d'intolérables et continuelles douleurs dans le nerf optique, ne pouvant ni lire, ni écrire, ni sortir, et portant triple lunettes bleues avec un bandeau imbibé d'eau glacée jour et nuit sur le front"*. (Sand. G / Correspondance 1842/1842 Page 731/2489 à Honoré de Balzac). ■



George Sand par Auguste Charpentier (1838)
Musée Carnavalet

George Sand

Fille d'un officier d'Empire, Aurore Dupin (Paris 1804 – Nohant 1876) a été élevée par sa grand-mère, cultivée et musicienne. Elle épouse le baron Dudevant en 1822. Eprise de liberté, elle a une relation avec Jules Sandeau qui lui donne la passion de l'écriture et lui trouve son pseudonyme.

Son œuvre comprend plus de cent volumes : des écrits romantiques, politiques, régionalistes et autobiographiques. Influencée par Rousseau, elle est l'amie des grands écrivains et artistes de son siècle : Sainte-Beuve, Musset, Delacroix, Liszt, Chopin, Dumas fils et Renan. Elle défendra avec acharnement la cause des femmes, et passera d'un romantisme exalté à un socialisme sentimental et humanitaire. Déçue par la révolution de 1848, elle rentre à Nohan, entretient une importante Correspondance (notamment avec Flaubert) et publie des romans champêtres comme *La petite Fadette* (1849) ; elle consacra l'année 1854 à l'écriture de *Histoire de ma vie*. ■

* Reproduit avec l'aimable autorisation du Dr Bruno Halioua : "Ces troubles ophtalmologiques qui ont changé l'histoire de France". Laboratoires MSD-Chibret.

